

Profilage racial : vivre en ce pays

Raymond Bertin

Number 160 (3), 2016

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/83149ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Cahiers de théâtre Jeu inc.

ISSN

0382-0335 (print)

1923-2578 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Bertin, R. (2016). Profilage racial : vivre en ce pays. *Jeu*, (160), 7–9.

PROFILAGE RACIAL : VIVRE EN CE PAYS



Fredy d'Annabel Soutar (Porte Parole), présenté à la Licorne au printemps 2016. Sur la photo: Ricardo Lamour. © Porte Parole

Tenue à la Licorne le 19 mars dernier, avant une représentation de *Fredy*, de la compagnie Porte Parole, la 63^e Entrée libre de *Jeu* avait pour titre « Profilage racial : fiction ou réalité ? ». Pour ceux qui y assistèrent en ce samedi ensoleillé de printemps hésitant, la question ne se pose plus.

Raymond Bertin

Vivre en ce pays
C'est comme vivre aux États-Unis
C'est la violence, la répression
La loi du plus fort qui l'emporte encore
Sur ceux qui voudraient
Briser les conventions

Pierre Calvé, *Vivre en ce pays*, 1973

Avec cette discussion publique, inscrite dans la foulée du dossier « Vivre ensemble » de *Jeu* 157, nous souhaitons, en marge de la création de la pièce d'Annabel Soutar autour de l'affaire Villanueva, poursuivre le questionnement suscité par le spectacle sur le racisme, la brutalité policière et les difficultés d'intégration des jeunes issus de l'immigration. Animateur de la rencontre, j'y avais convié le metteur en scène de *Fredy*, Marc Beaupré, l'auteur et comédien Guillaume B. Choquette, créateur du spectacle en solo *G-Money*,



Guillaume B. Choquette, Marc Beaupré, Raymond Bertin et Paul Eid lors de la 63^e Entrée libre de *Jeu* intitulée « Profilage racial : fiction ou réalité? », qui s'est tenue à la Licorne le 19 mars 2016. © François Héroux

et le professeur de sociologie à l'UQAM Paul Eid, spécialiste de ces questions, qui a cosigné en 2011 un rapport sur le profilage racial pour la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec.

Pour qui n'a pas une expérience du terrain ou une analyse d'expert, ces allégations de profilage racial dont on accuse la police, ces événements violents qui reviennent périodiquement dans les médias peuvent relever du mythe, de la fiction, représenter des cas isolés qu'on monte en épingle. Pourtant, les meurtres de jeunes Noirs survenus aux États-Unis ces dernières années, les discours haineux d'un candidat à la présidence et, en Europe, la crise des migrants qui suscite aussi des attitudes d'exclusion de plus en plus répressives, nous font craindre les pires dérives à venir.

Plus proche de nous, certains ont qualifié le quartier Montréal-Nord de Bronx montréalais... On évalue à quelques centaines, peut-être 500, les membres de gangs de rue dans ce quartier, mais la police aurait dans ses dossiers les fiches de près de 10 000 personnes associées aux gangs de rue sur le territoire de la métropole! De qui s'agit-il? Pourquoi l'origine ethnique des jeunes et la délinquance sont-elles liées automatiquement dans l'optique policière? Comment changer cette perception? Le racisme n'est-il pas avant tout le résultat de l'ignorance et d'un manque criant de curiosité envers l'autre?

CITOYENS DE SECONDE CLASSE

D'entrée de jeu, Paul Eid a précisé que le profilage racial ne consiste pas en quelques actes isolés commis par une poignée de policiers « déviants ». Le phénomène a une dimension systémique, dans la mesure où il résulte non seulement de stéréotypes et de préjugés, mais de politiques et de normes organisationnelles (par exemple dans la lutte aux gangs de rue) ou de pratiques institutionnalisées au Service de police de la Ville de Montréal, qui contribuent à faire en sorte que les jeunes Noirs, notamment, comme ceux d'origine latino-américaine ou arabe, en particulier dans certains quartiers, sont surveillés, soupçonnés, interpellés et arrêtés par la police de manière largement disproportionnée.

Répondant à une question de Marc Beaupré, M. Eid a expliqué la différence entre profilage racial et profilage criminel: cette dernière méthode de dépistage se base sur l'observation de signes comportementaux objectifs – donc non contaminée par les préjugés et les stéréotypes – permettant de croire raisonnablement qu'une personne a commis, est en train ou sur le point de commettre un acte criminel (elle montre des signes de nervosité, détourne le regard, etc.). Appliquée à l'aéroport de Détroit au début des années 70, cette méthode s'est révélée d'une grande efficacité chez les douaniers américains: en un an et demi, sur 141 personnes fouillées, 122 furent arrêtées pour trafic de drogue! Or, selon des statistiques, dans l'ensemble de la criminalité à Montréal, les crimes attribuables aux Noirs seraient de l'ordre de 10 à 20 %, alors qu'ils représentent 40 % des personnes interpellées.



Par ailleurs, les gangs de rue, qui seraient à l'origine de 2 à 4 % des crimes sur le territoire montréalais, font l'objet de 60 à 70 % de la couverture des affaires criminelles dans les médias. C'est ainsi qu'on propage, qu'on nourrit, qu'on encourage les stéréotypes et les préjugés, et les craintes au sein de la population. Les excès policiers, la sur-surveillance, la sur-judiciarisation de tout un pan de la population, ces groupes marqués, « racisés », selon l'expression des experts, concentrés dans certains quartiers, ont pour résultat une perte de confiance de ceux-ci en l'autorité et, plus généralement, dans les institutions.

Guillaume B. Choquette, dans un beau texte écrit pour l'occasion, a rendu compte de sa fascination d'enfant et d'adolescent québécois blanc francophone, élevé dans le nord du quartier Ahuntsic à Montréal, pour



les groupes de jeunes Latinos, Haïtiens et Arabes qui faisaient la pluie et le beau temps dans la cour d'école. Son souhait ultime: leur ressembler, intégrer un de ces groupes. Malgré qu'il ait subi le rite de passage consistant à se faire tabasser par les membres du groupe, on lui dénia le droit d'adhérer au cercle: «Oublie ça, man, t'es pas latino!» Ainsi narre-t-il la première discrimination raciale à laquelle il a assisté... Entre l'intimidation omniprésente et la violence des batailles – «La violence, on aimait ça!» – ou le spectacle du lynchage collectif d'un écolier, il conclut: «Je me rappelle que ça aurait pu être moi. Bourreau ou victime. Quelle différence?»

Pour Marc Beaupré, selon qui l'action des gangs de rue apparaît souvent comme du «crime désorganisé» de petite envergure, les solutions à la violence, celle des gangs

ou de la police, passent par la connaissance, l'éducation, la rencontre de l'autre. Témoignant de l'expérience de création de *Fredy*, il dit avoir choisi une distribution multiethnique pour, déjà, transcender les différences, abattre les barrières. Son intervention a donné son envol à la discussion. Le sujet initial du profilage racial s'est vite ramifié à travers anecdotes et témoignages des invités, puis du public. La discrimination frappe partout, y compris sur le Plateau-Mont-Royal, où une jeune Noire (présente dans la salle) dansant sur le trottoir suscitera une réaction des policiers, ceux-ci s'adressant d'ailleurs aux personnes racisées de façon souvent cavalière (tutoiement, agressivité...).

Les pistes de solution sont nombreuses. L'argent et les efforts déployés dans la lutte aux gangs de rue profiteraient davantage s'ils

Guillaume B. Choquette dans son spectacle solo *G-Money*, présenté au Théâtre la Chapelle, à l'occasion du Zoofest, à l'été 2015. © Céline Lepage

étaient investis en éducation. Dès l'enfance, les valeurs d'ouverture à l'autre doivent être transmises par les parents, puis par l'école. Sinon, une partie importante des citoyens québécois continueront à se sentir étrangers dans leur propre société.

**Ceux qui sont partis
Pour chercher une solution
Qui ont promis un nouveau soleil
Un nouveau pays à qui les suivront
Jurent qu'ils seront des milliers et des millions
Quand ils reviendront
Quand ils reviendront**

Pierre Calvé, *Vivre en ce pays*, 1973 ●